

Info
Janvier 2006

ARSAC

Le magazine



**FOOTBALL CLUB
ARSAC - LE PIAN**



**CENTRE DE LOISIRS
CLSH**

**Journal trimestriel
d'informations municipales**

Le mot DU Maire



Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal a mis en place un groupe de travail pour réfléchir sur l'aménagement futur de notre village.

Le Cabinet d'Architecte pluridisciplinaire dirigé par Valérie LE GOFF a été retenu.

A l'issue de nombreuses réunions, tant en Mairie d'Arsac qu'au Conseil Général, un schéma a été validé, à l'unanimité, par le Conseil Municipal qui, dans le même temps, m'a autorisé à signer, avec le Conseil Général, une Convention d'Aménagement de Bourg (C.A.B) dont le programme, en trois fiches actions soit quatre exercices budgétaires, prévoit plusieurs opérations visant à renforcer l'attractivité et la qualité de vie du centre bourg et à affirmer l'identité de la commune.

Toutes les actions mises en place devront être en cohérence avec le programme validé et les principes d'aménagements retenus : logique d'équipements et commerces, déplacements, cheminements piétons et cyclistes.

Les élus ont souhaité définir un parti pris paysager sur le thème du village rural privilégiant l'ouverture visuelle en développant une palette végétale déclinable sur tous les sites. L'objectif est également de gommer l'impact routier sans le supprimer au profit d'un traitement végétal des cheminements et des abords des voiries.

Le projet a déjà fait l'objet de présentations dans Arsac Info et d'une exposition en mairie afin que chacun puisse s'en imprégner et faire des observations. Aujourd'hui, il rentre dans la phase de mise en œuvre.

Pour nous accompagner, le Cabinet E.C.C.T.A a été retenu après appel d'offres et audition. Il s'est déjà mis au travail.

Les trois phases retenues se déclinent de la façon suivante :

Année 1 - 2006/2007 :

-le cœur du bourg : place de l'église, place Camille Godard

Année 2 - 2007/2008 :

- le cœur du bourg : Ilot central et seuils Sud-Ouest et Sud-Est, de la rue du Sablot à la rue Jean-Luc Vonderheyden

Année 3 - 2008/2009 :

- Les abords de la mairie, le Pont de Lariaud, l'entrée de la Bergerie.

Ce projet d'aménagement ambitieux va modifier bien des habitudes. Il coûtera 1.200.000 € et sera financé sur fonds propres, subventions et emprunt, sans augmentation de la fiscalité.

Les travaux, parfois lourds, vont générer une gêne dont il faudra s'accommoder avec indulgence en sachant que cette phase est indispensable pour améliorer encore la qualité de vie et préparer l'avenir d'Arsac et des Arsacais.

Gérard DUBO

Sommaire

Photo de couverture : G. Montminoux
Création : M. Rouhet - A. Grimoux

2 - Edito

Informations municipales

3 - 4 - Délibérations du conseil municipal

5 - Etat civil - Travaux des

Commissions



6 - Le saviez vous
Nouvelles de la CDC

7 - 8 - 9 - Flasch Associations

9 - Palmares lauréats du Concours
d'illuminations 2006

10 - Manifestations futures

11 - Travaux et Actualités

Le magazine



11 - 12 - Le CLSH

12 - 13 - Football

13 - 14 - C'était Hier

15 - Histoire d'Arsac

16 - Memento services



ARSAC INFO : Direction de la publication :
M. Gérard DUBO MAIRE D'ARSAC
Comité de rédaction : Commission d'information - Siège social : Mairie
d'Arsac - 1er trimestre 2006 - Tirage : 1200 exemplaires
Création - composition - impression :
Michel ROUHET - Tél. : 05 56 70 24 87
Crédit photos : Georges MONTMINOUX - M. ROUHET

Délibérations conseil municipal



Parmi les délibérations du Conseil Municipal, les décisions suivantes ont été prises :

Séance du 3 novembre 2005



Présents : G.Dubo, J.P.Bosc, P.Cagnol, G.Cazeaux, L.Cousin, D.Ha, M.Hebert, J.F.Inda, D.Lafrenoy, M.F.Lopez, P.J.Mirande David, P.Montcoqut, G.Montminoux, J.C.Perbost, A.Renouil, E.Sarres, F.Sichel, G.Songy.
Procurateur : N.Ducourtioux à

G.Dubo.

Absents : C.Barrière, N.Nicolleau, J.J.Peyraube.
Secrétaire de séance : D.Ha

1 - Examen du rapport d'activité 2004 de la C.D.C. Médoc Estuaire :

Gestion des déchets : 2 études ont été lancées ; amélioration de la déchetterie (coût global 8760€ dont 7008€ en autofinancement) et exploitation d'un centre de transfert (coût global 15210€ dont 12068€ en autofinancement et une participation du Conseil Général de 3042€)

Voirie : réfection de diverses voies communautaires (dont plusieurs à transférer) pour un coût global de 901399€ (autofinancement 822323€, C.G. 19076€) ; travaux annexes à la création d'un giratoire (coût 60485€, participation C.G. 11328€)

Politique petite enfance-jeunesse : création de la structure d'accueil de Paloumey à Ludon (25 places 930545€ avec participations du C.G. 37725€, CAF 274600€, D.D.R. 372218€) et agrandissement du centre accueil du Pian : 27 places pour un coût de 624270€, participations C.G. 10563€, CAF 249708€, D.D.R. 250000€)

Mise en place d'un relais d'assistantes maternelles (RAM)
Réorganisation et Harmonisation des Centres de Loisirs sans Hébergement (C.L.S.H.)

Aménagement de l'espace :

3 études paysagères concernant la façade estuarienne (Ports de Macau, Port de Lamarque, Marais d'Arcins-Soussans)
Lancement de l'aménagement du Port de Lamarque en coopération avec le Conseil Général : recherche d'une assistance à maîtrise d'ouvrage

Etude de la réalisation d'un circuit de près de 80 kilomètres de chemins de randonnée reliant entre elles des boucles communales, afin de permettre la découverte de nos richesses patrimoniales.

Patrimoine : acquisitions foncières pour permettre l'extension de la déchetterie et celle des zones artisanales

Prospective :

Réflexions et projets de création de logements locatifs sur la commune de Cussac et d'une nouvelle gendarmerie à Macau
Achat d'une piste de sécurité routière permettant la mise en place

d'une action de sensibilisation dans les écoles

Réflexions sur la création d'une police communautaire

Organisation et gestion : création de divers postes

Directrice des R.A.M.(Bernadette Lafon)

Création d'un poste d'agent administratif chargé de la gestion (Marie Christine Lassourelle)

Directeur de C.L.S.H. (Carole Da Cunha à Soussans, Charline Fournier à Arzac)

Transfert de l'ensemble du personnel de la structure multi accueil du Pian (6 personnes sous la direction de Danièle Janot)

L'ensemble du rapport a été approuvé à l'unanimité après examen.

2 - Choix d'un cabinet d'Ingénierie pour l'aménagement du bourg :

5 cabinets ont été consultés, 3 ont répondu et ont été reçus en entretien par la commission. Après exposé par J.F.Inda des résultats de cette consultation et une large discussion, le cabinet ECCTA qui a paru offrir la prestation la plus complète a été désigné. (coût de l'intervention concernant la première tranche 43430€ H.T. pour un montant prévu de travaux de 457181€ H.T.)

3 - Subventions :

D'un montant restant à déterminer, une « subvention exceptionnelle de principe » aux sapeurs pompiers de Macau sera accordée sur le budget de fonctionnement 2006 pour les aider à célébrer leurs 150 ans d'activité.

Sur proposition de Patrick Moncoqut une subvention exceptionnelle d'un montant de 1360€ a été accordée à l'association Scènes en Vignes au titre de son activité de « théâtre enfants » au cours du dernier trimestre 2005.

La proposition d'une subvention aux « Bleuets de France » par J.C.Perbost n'a pas été retenue.

4 - Transfert de sommes en sommeil sur comptes bancaires

Le comité des fêtes ayant cessé ses activités fin 2003, le conseil, sur proposition de D.Ha , a décidé de transférer à l'A.A.C.C.A, à charge pour elle de continuer à participer et à aider les manifestations d'intérêt communal, les sommes restant sur son compte bancaire avant clôture (3847,24€). Sur proposition de P.Moncoqut la même décision a été prise concernant le compte du Club des jeunes (45,85€) et celui du Foyer des jeunes (518.09€) .

5-Fixation du prix du bois de chauffage vendu par la commune : 40 € le stère.

6 - Il a été décidé de prolonger en C.D.D. le contrat de Madame M.C. Phoenix jusqu'au 31 décembre, et de l'ouverture d'un poste d'agent technique stagiaire au 1er janvier 2006.

7- La cérémonie de fin d'année des vœux au personnel gardera pour cette année son cérémonial habituel ; une sortie associant élus et personnel est prévue pour le printemps 2006.

Délibérations conseil municipal ... suite

8 - Rapports annuels sur le prix et le qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement concernant l'année 2004 :

J.C Perbost a présenté les rapports du Président du syndicat (S.I.E.A) et du Fermier (Lyonnaise des eaux).

La qualité de l'eau potable est conforme à la réglementation : absence de contamination bactériologique, pas de pesticide, peu de nitrates mais léger excès de fluor et de sulfates. 1150 foyers sont desservis. Une rénovation complète de la station d'épuration actuelle est prévue. Pour 2005 il est prévu de raccorder au réseau d'assainissement la rue de la Haille et l'allée du Luquet. Une discussion sur l'opportunité et les modalités d'une renégociation, et d'un nouvel appel d'offres à l'échéance des contrats actuels, a suivi cette présentation puis les rapports ont été approuvés par le conseil.

9 - Eclairage de la Bergerie

M.F.Lopez a exposé l'état d'avancement du projet d'aménagement du lotissement de La Bergerie; Les tables sont en place; 3 lampadaires seront installés. La proposition de la société INEO, mieux disante sur cet appel d'offre, a été retenue (7302.92€ H.T. avec la fourniture d'un 4 ème luminaire pour le parking de l'école) J.C.Perbost a attiré l'attention du conseil sur les conséquences financières du choix d'un modèle unique de luminaires du fait du renouvellement général prévisible des installations déjà existantes. Le choix du modèle déjà retenu, qui permettra à terme d'homogénéiser les installations sur l'ensemble de la commune, a cependant été confirmé par le conseil.

10 - Voirie

Il a été décidé d'entamer une procédure de classement en voirie communale de la rue de Guilton pour une longueur rectifiée de 2635 mètres (au lieu de 530) et de l'allée du Cabernet pour une longueur de 530 mètres (au lieu de 340). Une enquête publique avec nomination d'un commissaire enquêteur sera diligentée. Par ailleurs afin d'améliorer la sécurité, sur proposition de G.Dubo, il a été décidé d'étendre les limites d'agglomération sur une partie de l'allée du Conte.

11 - Choix d'un Logo pour la commune



Après présentation du travail de la commission information concernant l'élaboration d'un Logo, D.Ha a présenté les 4 projets du cabinet graphique Barbara Senée retenus. Le conseil a choisi l'offre n° 4,

par 11 voix. Sur proposition de G. Dubo, il a été décidé de terminer ce projet (élaboration de la charte graphique, règlement du contrat) pour une utilisation éventuelle et de consulter parallèlement un autre graphiste (cabinet D.D.H.).

12 - Examen des demandes de la société Morillon Corvol :

Cette société a formulé une demande de location d'un terrain communal situé sur la Zone d'activités ; Le CM a donné son accord.

Par ailleurs le CM a donné son accord à la signature d'une convention autorisant la société Morillon Corvol à utiliser la piste du Moulina comme voie de desserte pour l'exploitation de sa carrière du bois de Berron, sous condition d'une prise en charge conjointe avec la société GSM de son entretien et d'un aménagement de sécurité de cette voie aux débouchés avec l'allée du Linas et la route d'Avensan.

Dominique Ha



Séance du 16 décembre 2005

Présents : G.Dubo, J.P.Bosc, P.Cagnol, G.Cazeaux, D.Ha, M.Hebert, J.F.Inda,

D.Lafrenoy, M.F.Lopez, P.J.Mirande David, P.Montcoqut, G.Montminoux, J.C.Perbost, F.Sichel, G.Songy.
Absents : C.Barrière, L.Cousin, N.Ducourtieux, N.Nicolleau, J.J.Peyraube, A.Renouil, E.Sarres.
Secrétaire de séance : D.Ha

1- Evaluation des charges transférées à la C.D.C. Médoc estuaire

Les polices municipales ont été transférées à la communauté de communes au 1er octobre 2005. Après avoir rappelé que chaque commune, déjà pourvue continuerait dans le futur à conserver le même service et que par contre la création d'un poste de brigadier chef et de brigadier adjoint permettrait d'envisager des actions concernant les sites communautaires (déchetteries, voirie,...) Gérard Dubo a fait approuver le montant du transfert de charge correspondant, soit 7721€ en ce qui concerne Arzac pour le dernier trimestre 2005.

2 - Le contrat d'assurance souscrit auprès de la CNP concernant les indemnités du personnel communal en cas d'incapacité de travail après 6 mois d'arrêt a été renouvelé.

3 - Acceptation de la rétrocession par le Conseil Général de 2 parcelles situées auprès du collège à condition que l'instance départementale continue à en assurer l'entretien

4 - Il est nécessaire pour des raisons de sécurité de pouvoir limiter la vitesse de circulation au bout de l'allée du Conte au niveau de la zone construite avant le croisement avec la RN 215. Des panneaux d'agglomération seront installés. Le nom de « Boutuge », ancien nom de ce lieu dit lors du défrichement de la lande de Corn au moyen âge, a été retenu.

Dominique Ha

Etat civil 2005

Naissances

BOYRIE Erwin, Jean, Joël, né le 15 Septembre 2005 à BRUGES
CHENUSSON Enzo, Axel, Jean né le 24 Septembre 2005 à BRUGES
VALLINA Matéo, Nicolas, né le 26 Septembre 2005 à BORDEAUX
GARRY Julien, Lilian, né le 1er octobre 2005 à BRUGES
LACOSTE Mathis, Alex, né le 8 octobre 2005 à BRUGES
PETIT Maïa, Marie, née le 20 Octobre 2005 à BORDEAUX
PUGINIER Léo, né le 5 Novembre 2005 à BORDEAUX
DI-FABIO Chris, né le 10 Novembre 2005 à BORDEAUX
BARRIER Lisa, Clémence, née le 26 Novembre 2005 à BRUGES
BANOS Tom, René, Jean, né le 6 Décembre 2005 à BRUGES

Mariages

NOEL Christophe 2ème Jumeau et MOUCHEUX Agnès le 24/09/2005
MAILLE Sébastien, Yvan, Louis et RICHAGUE Carine le 24/09/2005
TORRES Michaël, Pascal, Victor et COSTE Cécile, Claire, Madeleine, Renée le 15/10/2005

Décès

GARCIA André, Sauveur, le 26/09/2005 à ARSAC

Certaines commissions ne nous ayant pas répondu, ne figurent ici que les informations qui nous sont parvenues à temps pour la préparation d'Arsac Info. Bien sûr toutes les autres ont également travaillé durant ce trimestre.

DES Travaux commissions

Commission des Associations :

Suite à la réunion du 1er septembre 2005, les actions ci-après ont été réalisées :

- Attribution ponctuelle des salles demandées (réunions et manifestations).
- Attribution et mise en place hebdomadaire de la logistique pour les manifestations associatives.
- Entretiens périodiques avec les 36 associations, les 19 et 26 novembre (14h/18h30).
- 08 décembre 2005 : synthèse des entretiens, tirage et diffusion du document réalisé.
- Présence des membres de la commission sur les manifestations.

G. Montminoux

Commission des Travaux communaux

Réunion du 14 décembre 2005.

- Examen des grandes lignes des travaux communaux effectués par le personnel masculin : bâtiments communaux, entretien matériel, forêt, passes et chemins forestiers, routes et chemins, espaces verts et environnement, manifestations associatives.
- Fonctionnement : briefing et debriefing, fiches travaux et logistiques, le personnel.

- Travaux spécifiques souhaités, autres.

Georges Montminoux

Commission Information

séance du 22 novembre

Préparation du magazine municipal « Arsac Info » prévu pour le 15 janvier 2006.

Extension du réseau d'affichage lumineux.

Choix d'un Logo.

Mise en place de support de banderoles.

Dominique Ha

Commission Environnement

séance du 23 novembre

Aménagement du rond point de Loustalot.

Aménagements au lotissement de la Bergerie.

Préparation du concours d'illuminations

M-F Lopez



Quelques réflexions et préoccupations du Conseil Municipal

Le saviez-vous ?

Notre commune n'a pas été retenue comme se trouvant en zone de catastrophe naturelle suite aux mouvements de terrain provoqués par la sécheresse de l'été 2003. Gérard Dubo, par l'intermédiaire de Monsieur Philippe Madrelle Président du Conseil Général, avait attiré l'attention du Ministre de l'intérieur, Monsieur Nicolas Sarkozy, sur la situation des propriétaires des habitations sinistrées dans la commune. Par sa lettre du 29 novembre 2005 le Ministre faisait part de la proposition par le Gouvernement de la prise en compte à titre exceptionnel des cas les plus critiques, hors procédure de catastrophe naturelle, après validation du dispositif par le Parlement dans le cadre de la loi de finance, en ce qui concerne les habitations principales de plus de 10 ans. Monsieur Jean François Régère, notre Député, en réponse à une nouvelle interrogation du Maire d'Arsac, nous a répondu que le Parlement ayant validé cette disposition, le préfet collectera début 2006 les demandes appuyées éventuellement par les communes et le conseil technique des assureurs. Un arrêté à venir précisera la composition du dossier à établir, qui comportera au moins un descriptif des travaux, et deux devis.

En illustration reproduction de la réponse du Ministre de l'intérieur à la demande de Monsieur le Maire d'Arsac, retransmise par le Conseil Général



INCINERATION DES DECHETS VEGETAUX PAR LES PARTICULIERS :

reste autorisé (1^{er} Mai au 30 Juin et 1^{er} Octobre au 14 mars sauf les journées classées "à risques" et où la vitesse du vent est de plus de 5m/sec.). Pour cela, des conditions techniques sont exigées et une demande préalable les précisant est à déposer en Mairie, un mois avant la date prévue d'incinération; Un imprimé est prévu à cet effet.

Source d'information : Arrêté préfectoral du 11 Juillet 2005 (Règlement Départemental de Protection de la Forêt contre les Incendies) - Lettre de M. le Préfet de la Gironde du 03 Novembre 2005 (rappels).

cette élimination par des particuliers est interdite en raison des risques de propagation ou d'insalubrité et de nuisance qu'elle est susceptible d'engendrer. Toutefois, un REGIME DEROGATOIRE pour l'élimination des déchets verts peut être accordé pendant les périodes durant lesquelles l'emploi du feu

Georges Montminoux.

Le recensement obligatoire à l'âge de 16 ans (loi du 28 octobre 1997, s'adressant aux Français, garçons et filles).

Que devez-vous faire ? Où et quand ?

Vous inscrire (ou par votre représentant légal) à la Mairie, dès votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent.

Vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement, valable jusqu'à votre 18ème anniversaire vous sera délivrée. La conserver.

Le recensement vous permettra :

- de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (B.A.C., B.E.P, permis de conduire), l'attestation de recensement vous sera réclamée ;
- d'effectuer la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.) ;
- d'être inscrit sur les listes électorales à 18 ans.

P.J. Mirande David

LES TRAVAUX ROUTIERS PREVUS POUR 2006 :

le Conseil Communautaire de la CdC MEDOC ESTUAIRE a arrêté les travaux de remise en état des routes communautaires pour 2006. Sur la Commune, deux routes sont concernées :

- La rue de La Haille, reliant l'Avenue de Guiton et l'Allée de Lesclauze;
- l'Allée du Comte, reliant le rond-point de Loustalot et la Zone Artisanale de Chagnaud.

Ces travaux sont prévus pour se dérouler lors du second semestre de cette année;

Rappelons que la bande de roulement, dans son intégralité, est prise en charge par la Communauté des Communes. Les autres travaux sont du ressort de la Commune; en particulier, la remise en état et aux normes des ouvrages d'art, le calage de la chaussée avec la réalisation des bas-côtés et des fossés (eaux pluviales) ainsi que la mise en place de la signalisation routière.

Georges Montminoux.

Nouvelles de la C.D.C. Médoc Estuaire

Flash Associations

CREP

Jeune association qui fête sa première année d'existence, nous organisons des réunions-rencontres entre parents pour partager nos expériences, trouver des réponses à nos questions sur notre rôle de parents, échanger nos trucs et astuces.

A notre actif, 4 rencontres sur : les adolescents, l'autorité, la rencontre entre parents/ado, et parler en famille. Et, en projet : 3 nouvelles rencontres dans l'année à venir.

Prochaine réunion le 20 janvier, salle des fêtes à 20 h 30. Thème : la télévision et nos enfants.

Contacts : Burgués Patrick 05 56 58 88 46 ou Sauveroché Anne 05 56 70 25 11.

Arsac Loisirs - Découverte

Programme 2006

Tous les programmes détaillés sont disponibles

URGENT : Inscriptions jusqu'au 15 JANVIER (avant annulation des options) MERCI de téléphoner au 05.56.58.86.78

MURCIA : du 9 au 15 AVRIL - Prix : 655 € - arrhes : 55 €
Très jolie région d'Espagne à découvrir, beau programme climat doux, hôtel ****, buffet, animations tous les soirs...

MADERE : du 27 AVRIL au 2 MAI - Prix : 1160 € - arrhes : 160 €
« L'ILE aux FLEURS », découverte de l'île et fête des fleurs (il n'y a pas encore assez d'inscrits).

Les Gorges du TARN et de la JONTE - le VIADUC de MILLAU du 21 au 24 JUIN - Prix : 395 € - arrhes : 45 €
Dans une auberge « sympa » où l'on mange trop bien ! avec une soirée CABARET pour terminer.

Le BRESIL : du 29 SEPTEMBRE au 10 OCTOBRE - Prix : 1897 € arrhes : 197 € et mensualités.
Programme à votre disposition - les inscriptions sont commentées, l'option a été retenue.

Le Réveillon de la St SYLVESTRE 2006 est à l'étude pour un changement de lieu.

Nous avons établi ce programme du mieux possible pour vous satisfaire et nous espérons que cette année encore vous nous garderez votre confiance. D'avance nous vous en remercions du fond du coeur. Bon AN 2006.



Le Club des Langues

débutera ses soirées de rencontre entre membres à l'occasion de la nouvelle année. Chaque trimestre, nous nous réunirons un soir pour parler anglais ou espagnol tous ensemble et partager un moment de convivialité.

L'année 2006 devrait voir d'autres projets se concrétiser. De plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE EXCELLENTE ANNEE 2006.

Pour toute information, le numéro de téléphone du club est : 06.76.89.26.40

ALDF : ASSOCIATION LAIQUE DES FAMILLES DU MEDOC



Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14/10/05 présidée par Jean Pierre MAGAND en qualité de Président, il a été voté à la majorité le changement de nom de l'association qui devient Association Laïque des familles du Médoc anciennement (AFL du Haut Médoc), il n'y a pas de changement dans les objectifs de l'association qui continue à mettre en place dans les communes de la CDC et notamment à Arsac de l'accompagnement scolaire dans les écoles primaires et collèges (convention mairies écoles Asso).

De plus, sur Arsac, l'Association continue son club de peinture (aquarelle, acrylique, huile et divers) le mercredi de 15H30 à 17H30 pour les enfants de 6 à 12 ans à la salle de couture, pendant la période scolaire, et le samedi matin de 9H00 à 12H00 pour les ados et adultes.

TARIF : adhésion annuelle familiale 10 €.

Prix forfaitaire trimestriel : 44€ pour un élève et 66€ pour deux élèves.

Prix forfaitaire mensuel : 15€ pour un élève et 22€ pour deux élèves.

Le projet initiation sculpture est envisagé le mercredi de 18H00 à 20H00, ouvert à tous les enfants à partir de 8 ans et adultes débutants (salle de couture).

TARIF : adhésion annuelle 10 €.

Prix forfaitaire mensuel : 12 € pour un élève.

Prix forfaitaire mensuel : 15 € pour deux élèves.

Pour tout renseignement, contacter Mme BARBE Dominique au 05 57 88 95 05.

Union Nationale des Combattants Section d'ARSAC

5 décembre

Commémoration des Morts pour la France en Algérie

Nous nous sommes réunis le 5 décembre pour nous recueillir dans le souvenir des 23000 morts pour la France et des 800000 blessés qui ont versé leur sang en Afrique du Nord.

L'Union Nationale des Combattants, qui sur Arsac regroupe toutes les générations du feu, a été fondée en 1919 par deux hommes totalement différents, l'un prêtre le Père Brottier, l'autre anticlérical très marqué Clémenceau.

Leur objectif a été uniquement de prendre en compte les blessés, les orphelins, les veuves de l'effrayant conflit qui venait de se terminer.

Aujourd'hui nous accueillons les veuves d'anciens combattants, mais aussi les soldats qui ont servi dans les Territoires d'Outre Mer, en Afrique, et sur tous les champs de bataille dans le monde. Nous accueillons aussi les personnes qui ont fait leur service militaire sans pour cela avoir été combattants. Nous les appelons "les Soldats de France" .

Pour maintenir le souvenir, mais également les traditions de la République Française d'égalité, de fraternité, de tolérance et d'équité, vous pouvez nous contacter.

JC PERBOST, Président de l'UNC section d'Arsac

Les Amis du Sescas Nos anciens à Paris.

Mardi 30 août, 7H30, légère effervescence devant la mairie : les valises s'alignent les unes à côté des autres... les Amis du Sescas s'apprêtent à partir pour la capitale.

Après un voyage sans encombre, installation à l'hôtel, porte d'Asnières... juste le temps de se mettre en tenue de soirée et c'est le départ pour un dîner croisière sur la Seine : repas de qualité, magie des lumières, de la musique, même la « grande Dame » s'est mise à scintiller lors de notre retour à quai.

Mercredi, découverte panoramique de la ville : Pigalle, Montmartre, des Champs Elysées au Louvre, de la Bastille au quartier St Michel... montée à la tour Eiffel puis dîner au Louvre suivi de la visite des magnifiques appartements de Napoléon III et de la galerie des grands tableaux des peintures françaises et italiennes. Mais que serait Paris sans son métro ? Nous avons arpenté ses couloirs pour nous rendre dans l'île de la Cité : Notre Dame, le palais de Justice, l'hôtel Dieu, retour à l'hôtel et une heure après, de nouveau en tenue de soirée, départ pour une soirée mémorable au Paradis Latin.

Jeudi, après quelques petits achats, montée à l'Arc de Triomphe pour une vue générale sur la Place de l'Etoile et les divers monuments que nous avons pu ainsi mieux situer.

Toutes bonnes choses ayant une fin, il nous fallut prendre, à regret, la route du retour, la tête pleine de belles choses et de bons souvenirs. Et oui, Paris, ce n'est peut-être qu'un « au revoir ? »



Club de théâtre : Scène en Vignes

Avec une vingtaine d'adultes et plus d'une quarantaine d'enfants répartie sur 5 groupes, SCENES EN VIGNE est fier de partager son engouement pour le théâtre notamment avec l'arrivée de nouveaux amateurs et aux fins avouables de vous concocter les prochains spectacles de fin d'année.

A toutes fins utiles, vous pouvez prendre note de deux stages proposés - en Juillet 2006 : à destination des adultes et pour lequel vous aurez plus de renseignements lors du prochain Arsac Info. - les 13 et 14 Avril 2006 (vacances de Printemps) : à destination des enfants de CE2 au CM2, à raison de 4 heures par jour sur la thématique du Cirque -25 Euros-. Ces stages peuvent être l'occasion de franchir le pas entre le désir de monter sur des planches et ce plaisir formidable de l'avoir réalisé ! A bientôt donc ! Nous vous rappelons les coordonnées de notre présidente : **Isabelle Rouzier : 05-56-58-84-11.**



"CHANTE COLOMBE"

L'ensemble vocal « Chante Colombe » tire son nom du grand rabot utilisé pour le parage des douelles de barriques. Son répertoire s'étend de la renaissance à la chanson contemporaine, de la chanson française au Negro spiritual,

sans oublier les chansons à boire, Médoc oblige!

Nous répétons tous les mardis de 19h30 à 21h30 à l'Ermitage Lamourous au Pian Médoc sous la direction d'Etienne MASSON.

Pour venir nous rejoindre, aucune connaissance musicale n'est nécessaire, juste le désir de chanter dans une ambiance très conviviale. C'est avec un grand plaisir que nous répondrons à toutes vos questions.

Chef de Choeur : Etienne MASSON 05.56.35.87.67.

Présidente : Hélène GRACIA 05.56.58.82.83.



Cyclo Arsac

Notre Assemblée Générale a eu lieu le Samedi 26 Novembre 2005

Un diplôme de reconnaissance a été attribué par le nouveau bureau à notre précédent Président J.Luc Rodriguez pour les bons services rendus au club pendant sept années.

Ont été élus pour le nouveau bureau :

Président : Mr Gouineau Jacky

Secrétaire : Mr Viaud P.Yves

Trésorier : Mr Claret Robert

Responsable de la sécurité :

Mr J.Claude Rapau



Suite à la réunion de rentrée du Dimanche 15 janvier 2006 la saison cyclo reprendra ses activités le dimanche 22 janvier. Un circuit de 18 km est prévu. Départ à 14 heures devant la Mairie d'ARSAC.

Les personnes non licenciées qui souhaitent découvrir le cyclotourisme sport-détente et connaître l'ambiance conviviale de la randonnée (et de la post-randonnée), ont la possibilité d'effectuer trois sorties avant de prendre une licence.

Renseignements : 05.56.58.81.45.

Le calendrier des activités pour l'année 2006, prévoit des sorties dimanches, week-end. Une Innovation cette année, « sorties en semaine »

En prévision également, Ile de Ré, randonnée en Lot et Garonne Week-End de l'Ascension dans le Sauternais, le parc régional de BELIN BELIET , coordination des clubs du Médoc en cours d'année. Diverses sorties à thème et une randonnée pédestre avec le Club de Capeyron....



Arts Martiaux

L'association a repris ses activités début septembre pour les sections Judo, Karaté et Taïchi Chuan. L'Aïkido et le Katana ont repris quant à eux fin novembre. A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 novembre un

nouveau bureau a été constitué :

Président : Thierry ROUX - Vice président : Xavier DOTAL

Trésorière : Sandrine MARQUET - Secrétaire : Virginie VITRY

L'Aïkido ! c'est quoi ?

L'Aïkido est un art martial pouvant se traduire par l'étude et la recherche de la coordination mentale et physique de l'énergie. En terme japonais "AÏKIDO" se décompose ainsi : Aï = l'harmonie - Ki = l'énergie - Do = La voie.

Amicalement, votre Professeur Jean-Pierre DEMAY - 7ème DAN

Horaires :

AÏKIDO : LUNDI et MERCREDI de 19h à 20h30

KATANA : VENDREDI de 19h à 20h30

Cotisation : 41€ par trimestre - Licence: 33 €

TENNIS CLUB D'ARSAC

**TOURNOI OPEN D'HIVER
DU 18 JANVIER au 04 FEVRIER 2006**

FINALES le SAMEDI 04 FEVRIER - SOIREE DE CLOTURE

NIVEAU DES PHASES FINALES 100 MEILLEURS JOUEURS FRANCAIS

**RENSEIGNEMENTS :
05 56 58 83 75 - 05 56 70 24 87**

VENEZ NOMBREUX





Association des parents d'élèves d'Arsac

Le dimanche 11 décembre, l'APEA organisait un petit déjeuner spectacle offert à tous les enfants de l'école primaire et malgré cette innovation matinale, un public assez nombreux et chaleureux a apprécié le très joli spectacle de la compagnie ABACART qui, pendant une heure, a transporté les enfants et les plus grands dans un grenier magique.

Les activités de l'APEA ne se réduisent pas à organiser des festivités, après les vacances de la Toussaint, nous avons mis en place l'aide aux devoirs en partenariat avec l'ALDF, la mairie et l'école élémentaire.

Deux intervenantes ont la charge de récupérer les enfants à la garderie à 17h puis de les raccompagner au même endroit vers 18h. Cette heure est consacrée à faire les devoirs donnés par les enseignants avec l'aide d'Amélie et Hélène.

Cette activité a lieu les lundi et jeudi, elle est rémunérée au même tarif que la garderie et directement sur la facture de celle-ci. Elle reste accessible aux retardataires.

Rappel aux adhérents qui souhaitent participer aux réunions, elles ont lieu le 2ème mercredi du mois à 20h30 en salle de couture.

Anciens Combattants d'Arsac

La journée touristique des anciens combattants d'Arsac, samedi 10 septembre à Bordeaux.

Nous étions 35 dont un jeune « Soldat de France » de 6 ans.

Ce fut une journée bien remplie, ensoleillée, mais pas trop, juste ce

qu'il fallait aux moments importants tels que le casse-croûte.

Visiter Bordeaux, quelle idée!

Oui, on sait circuler dans Bordeaux, aller faire ses courses au bon endroit, là où on fait des affaires, mais connaît-on bien toutes les richesses de cette ville ?

Yves Simones, notre guide, nous a raconté Bordeaux, tout en nous baladant, à travers les rues, les places. Il nous a expliqué la signification symbolique et politique des sculptures du Monument des Girondins, érigées à la gloire de la République. Ses commentaires, son humour et ses remarques nous ont replongés dans l'histoire du Passé, des faits et des hommes qui ont construit cette belle cité, des Romains à nos jours. Il récitait différents textes et poésies qui enluminaient ses propos et nous invita ainsi, à partager son amour pour cette ville.

Après avoir savouré un repas fin au Moulin à Gradignan, nous avons fait une balade sur la Garonne pour y contempler le Port de la Lune depuis le bateau « Ville de Bordeaux ». Puis, en moment libre, nous avons visité sur les quais, les nouveaux commerces dans les anciens hangars réhabilités.

La cerise sur le gâteau : voir les quais sous trois aspects : côté ville, côté fleuve et côté bâti.

Les participants ont été enchantés par ce type de visite, insolite, plein de nouveautés pour certains, plein de souvenirs pour d'autres.



PALMARES LAUREATS DU CONCOURS ILLUMINATIONS 2006

Photos Georges Montminoux



Encore une fois le concours d'illuminations a connu un grand succès puisque 253 maisons et commerces ont été décorés cette année (212 en 2004). Nous remercions tous les participants, sans oublier le personnel municipal qui a mis en place la décoration du village.

Les lauréats ont reçu leur prix le 13 janvier lors d'un apéritif en mairie. Un prix spécial du jury a été décerné à la rue de LARJAUD pour l'exceptionnelle participation qualitative de tous ses résidents et un prix collectif à l'allée de CHAMPAGNE.

M.F. LOPEZ

- 1 Mme BOQUET et Mr et Mme Alain MORAUD ex aequo
- 3 Mr et Mme Yannick DALL'ANESE
- 4 Mr et Mme Alain PY
- 5 Mr et Mme Alain PINTO
- 6 Mme Pierrette MULLE
- 7 Mr et Mme Franck LABARERE
- 8 Mr et Mme Francis LAVIGNE et Mme et Mr LEHOUX GASMI ex aequo
- 10 Mr et Mme Gérard ORNON et Mr et Mme Gérard DAURIGNAC ex aequo
- 12 Mr et Mme Jean Louis SAVINOT
- 13 Mr et Mme Jean Pierre SCHMITT
- 14 Mr et Mme Jean Luc RAMOS et Mr et Mme Alain BEAUFORT ex aequo
- 16 Mr et Mme Christian TERRASSE
- 17 Mr et Mme Christian LALANNE-18 Mr et Mme Michel VALLINA et Mr et Mme Christian ROMAIN ex aequo
- 20 Mr et Mme Gérard FAURE, Mr et Mme Marcel PILLARD, et Mr et Mme Christian VERGARA ex aequo
- 23 Mr et Mme Fabrice GUILLARD et Mr et Mme Armand TEDESCHI ex aequo
- 25 Mr et Mme Jean Paul BIOGEAU
- 26 Mr et Mme Alain CASTAGNA
- 27 Mr et Mme Sébastien CHOUCANE, Mr et Mme Olivier PENIGAUD, Mr et Mme Francis ZALDIVAR et Mr et Mme Jean Michel VITRY ex aequo.



Manifestations futures

18 ja. au 04 février

Tournoi Open de Tennis
Finales et soirée de clôture
le 04 février

28 janvier

Bourse puériculture
Bourséco - Salle des Fêtes

5 mars

Concert : Opus Quatro
Eglise d'Arsac

12 mars

Banquet des chasseurs
Syndicat St Hubert
Cordets

25 mars

Bourse Printemps
Bourséco - Salle des Fêtes

26 mars

Tir à l'Arc :
Concours 3D à Soubeyran

RENDEZ-VOUS CONTES... à la **BIBLIOTHÈQUE** avec
Stéphanie Lafitte & Josiane Millot, conteuses,
le 3ème MERCREDI DE CHAQUE MOIS à 10 H 30 précises...
durée 50mn environ

Enfants à partir de 3 ans, parents bienvenus, animation gratuite

18 janvier : Blanc de neige

Dans la nuit de l'hiver galope un grand homme blanc, c'est un bonhomme de neige poursuivi par le froid, alors pour ces histoires là n'oubliez pas vos mitaines et vos bonnets...



22 février : Rose aux joues

Soleil d'hiver nous met le cœur à l'envers...

Dans mon jardin, Rose-belle offre son cœur à l'abeille fatiguée et demoiselle souris cherche un prétendant !



15 mars : Entre gris souris et noir corbeau

Couleurs pour parader, pour terrifier ou pour se cacher, les petites bêtes comme les grosses en voient de toutes les couleurs.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

14 avenue de Ligondras 33 460 ARSAC - 05 57 88 86 56

Concert Opus Quatro du 5 mars 2006

Après une intervention au collège les jours précédents, Opus Quatro donnera un nouveau concert à l'église d'Arsac le Dimanche 5 mars 2006 dans l'après midi en compagnie de la chorale animée par Geneviève Cazeaux.

La bibliothèque se mettra aux couleurs africaines du 20 janvier au 31 mai 2006 et proposera une animation intitulée

L'Afrique en questions

Un rallye-lecture sur une sélection de livres sur l'Afrique (albums, contes, documentaires, BD) **commencera le 20 janvier**. Les enfants des 3 catégories (maternelle-CP ; CE-CM ; collège) pourront venir chercher leur livret-jeu à partir de cette date.

Dès le 4 avril, la 2ème partie du livret sera distribuée et ce **quiz consistera à répondre à des questions sur les expositions et animations présentées à la bibliothèque en avril et mai :**

- portraits africains de Gali, artiste-peintre d'Hourtin
- instruments de musique d'Afrique prêtés par la bibliothèque départementale de prêt
- masques et objets traditionnels
- jeux africains fabriqués par le centre de loisirs d'Arsac
- une journée d'école au Burkina-Fasso par le M.A.S. de Castelnaud
- travaux des élèves des écoles d'Arsac... notamment des illustrations d'histoires africaines commencées depuis novembre dernier avec l'école maternelle...

Les lots africains qui récompenseront les gagnants seront exposés à la bibliothèque.

Les premières dates à retenir :

- **mercredi 19 avril**, les enfants du Centre de loisirs vous initieront aux jeux africains qu'ils ont fabriqués.
- **mercredi 26 avril**, contes d'Afrique dans le cadre des Rendez-vous contes de la bibliothèque ...A bientôt !



Bibliothèque Municipale - 14 avenue de Ligondras - 33460 Arsac
05.57.88.86.56 - bibliotheque@arsac.fr

Un petit rappel pour raviver les mémoires :

Fin 2001, le conseil municipal décide d'engager, avec le soutien du Conseil Général, une étude d'aménagement du centre bourg et fixe ses objectifs pour la décennie à venir.

En 2002, la consultation des bureaux d'étude est lancée et l'équipe animée par Valérie LEGOFF (architecte) est retenue. La première réunion de travail se tient en novembre 2002.

Une présentation publique du projet a été faite en mairie en février 2004.

Le projet sera finalisé fin 2004 et présenté au Conseil Général, pour aboutir à la signature d'une Convention d'Aménagement du Centre Bourg le 19 avril 2005.

Cette étape importante nous apporte la garantie d'un soutien financier du Conseil Général, sur trois ans, à hauteur de 30% des investissements.

Nous avons alors organisé, avec le soutien de Valérie LEGOFF, une consultation pour choisir le Maître d'œuvre de réalisation. Le Bureau d'étude ECCTA a été retenu.

Le travail de mise au point est maintenant commencé, et nous nous fixons comme objectif une consultation des entreprises courant juin pour un début de réalisation en septembre 2006.

La première phase de travaux commencera sur une zone partant du devant d'église jusqu'à la place Camille Godart, et se poursuivra sur le devant de la mairie et de la poste avec un objectif de réalisation en 2007.

Jean François Inda

Le Magazine



Des animateurs heureux !

CENTRE DE LOISIRS (CLSH)

depuis qu'il est devenu acteur de la CDC MEDOC ESTUAIRE, le CLSH (Centre de Loisirs sans hébergement) propose de nouvelles activités aux jeunes et ados.

EN 2006, UNE EXPO SUR LE ROMAN-PHOTO ANIMERA LA CDC.

Le CLSH (centre de loisirs sans hébergement) arsacais est devenu, depuis deux ans et comme six autres centres de la CDC, un acteur de la vie de MEDOC ESTUAIRE et de ses onze communes. Au fil des semaines et des mois de sa nouvelle vie, des initiatives originales sont venues améliorer les activités proposées aux jeunes et ados. Pour en savoir davantage, nous avons rencontré Charline FOURNIER, la responsable du CLSH arsacais.

*** ARSAC INFO :** depuis l'été dernier, de nouvelles actions animent le CLSH d'Arsac. Pouvez-vous nous citer les plus caractéristiques ?

*** CHARLINE FOURNIER :** ce qui est surtout nouveau, depuis la dernière rentrée scolaire, c'est l'ouverture du CLSH tous les mercredis, de 7h30 à 18h30, pour les enfants de 3 à 11 ans. Autre nouveauté depuis cet été : l'ouverture du Centre aux pré-ados (11/15 ans) lors des vacances scolaires, petites et grandes. A côté de ces deux évolutions positives et offrant de nouvelles prestations d'accueil des jeunes à tous les arsacais, des activités nouvelles se développent telles que l'Opération Jeunes au Stade en accord avec le Conseil Général, les actions inter-centres de la CDC avec des journées communes à thèmes choisis, ainsi que des sorties mensuelles, à thèmes adaptés également. Enfin, une action spécifique a été menée depuis Toussaint : la familiarisation et la réalisation de photos numériques, avec un éducateur compétent; une action ayant comme support un roman-photo valorisant la CDC et trouvant son heureuse conclusion dans une exposition itinérante dans chacune des onze communes de la CDC à partir du 10 Janvier prochain. Arzac sera la première commune à l'accueillir, en sa mairie, du 11 au 31 Janvier. Enfin, l'action Afrique sera le thème d'activités du premier semestre 2006.

*** ARSAC INFO :** ces actions nouvelles reçoivent-elles l'écho que vous souhaitez ?

*** CHARLINE FOURNIER :** le travail réalisé en mixité avec les autres centres de la CDC chez les enfants de 3 à 11 ans, avec les parents comme témoins souvent actifs, donnent de nouvelles habitudes : par cette ouverture, l'enfant vient au Centre avec plaisir et avec envie(s). Cette adhésion est garante d'un bel avenir pour les futures activités des ados et, déjà, nous nous réjouissons du succès des différentes opérations réalisées (Jeunes au Stade et Photo numérique plus particulièrement). De même, l'action Afrique, menée en coopération avec la Bibliothèque, l'APEA (Association des Parents d'élèves d'Arsac) et le Club de Langues, reçoit déjà une belle adhésion. Elle doit déboucher, avec tous les Centres de MEDOC ESTUAIRE, sur une journée d'animations, place de la Mairie, le 10 Mai prochain. Un heureux prélude à la grande journée, sur ce thème, du samedi 13 Mai. Enfin, le baromètre de ces actions nouvelles est celui de la fréquentation du CLSH qui a doublé en un an; aujourd'hui, la présence de 50 à 55 enfants chaque mercredi est très révélatrice.



Les enfants avec
Charline FOURNIER

* **ARSAC INFO** : pour réaliser ces entreprises, le CLSH est doté d'une équipe pédagogique de qualité. Pouvez-vous nous en dire deux mots ?

* **CHARLINE FOURNIER** : nous avons deux groupes de 3 à 4 animateurs référents dans chacune des deux catégories d'enfants. Ils sont les interlocuteurs directs des parents et des enfants. Avec ces derniers, qui expriment leurs souhaits dans la Boîte à Idées, ils définissent les thèmes mensuels. Dès lors, il leur appartient de trouver des animations qui collent parfaitement avec les thèmes choisis. Cela conduit à l'unité de l'action globale menée dans le CLSH. Je me dois de dire que cette équipe donne totale satisfaction.

* **ARSAC INFO** : avez-vous d'autres projets, d'autres souhaits ?

* **CHARLINE FOURNIER** : oui. Tout d'abord, développer un point Ludothèque et créer un Club de Jeux. Ensuite, réaliser une course ouverte et intercommunale de caisses à savon réunissant les jeunes des onze communes de la CDC. Enfin, développer et entretenir le climat convivial qui anime notre CLSH afin que les enfants et les ados conservent joie de vivre et envie de participer. C'est mon vœu le plus cher !

propos recueillis par Georges Montminoux.

FOOTBALL CLUB ARSAC - LE PIAN

voilà six mois, le FC ARSAC-LE PIAN MEDOC naissait de la fusion des clubs des deux communes. Premier bilan.

DANIEL TRUFLANDIER, CO-PRESIDENT : "LA FORMATION DES JEUNES EST FONDAMENTALE !"

Six mois après la fusion de l'US ARSAC et de l'AS PIAN MEDOC, nous avons rencontré Daniel TRUFLANDIER, l'ancien président des verts et blancs arsacais et co-président du nouveau FOOTBALL-CLUB ARSAC - LE PIAN MEDOC (FC APM) pour dresser un bilan des premiers pas de cette nouvelle entité.



Le Co-Président du FCAPM
Daniel TRUFLANDIER

* **ARSAC INFO** : COMMENT SE PORTE LE NOUVEAU-NE ET L'ENSEMBLE DE SA FAMILLE ?

* **DANIEL TRUFLANDIER** : de belle manière ! Dans le domaine sportif, et chez les Jeunes en particulier, l'expérience de l'Entente des trois saisons précédentes porte ses fruits avec des résultats et des classements qui le confirment. Chez les adultes, l'ambiance est bonne et l'osmose se déroule convenablement; plus spécialement, en équipe fanion et dans sa première réserve qui figurent dans le haut des classements alors que les groupes C et D se situent en milieu de tableau. La complicité et la complémentarité de l'encadrement sont à la base de ces résultats satisfaisants.

Sur le plan humain, la communication entre les diverses composantes du club doit s'améliorer. La motivation dans la passion doit être canalisée pour se fondre dans une action commune, efficace et continue. Ce n'est pas encore le cas aujourd'hui mais l'avenir doit nous permettre d'y parvenir. Car, cette riche expérience humaine que nous vivons ensemble doit s'avérer positive à court terme.

* **ARSAC INFO** : POUVEZ-VOUS NOUS PRECISER LES GRANDES LIGNES DE LA VIE DU FCAPM ?

* **DANIEL TRUFLANDIER** : La formation des Jeunes est fondamentale parce que garante de l'avenir. Elle est aussi notre première mission sociale. Pour cela, la formation permanente des cadres techniques est indispensable pour bien diriger les jeunes dans tous les domaines, sportifs et humains. Aujourd'hui, deux éducateurs diplômés encadrent chaque catégorie des débutants aux 18 ans et nous souhaitons améliorer cette situation. Et si nos équipes figurent dans le haut-niveau aquitains des 13, 15 et 18 ans, c'est un baromètre évident d'une réelle qualité. Je tiens à remercier tous ceux qui s'investissent dans cette action et j'espère, pour l'améliorer, mettre en place le projet commun avec le collège assez rapidement.

D'autre part, on est passé de 250 membres, avec l'US Arsac, à 450 licenciés aujourd'hui pour le nouveau FCAPM; le surcroît de travail, à tous niveaux, a bien été géré et, financièrement, la situation est satisfaisante. Mais il faut rester à la fois attentifs et actifs afin de trouver les moyens de satisfaire nos ambitions.

* **ARSAC INFO** : QUELS SONT LES OBJECTIFS DU FCAPM ?

* **DANIEL TRUFLANDIER** : dans le domaine sportif, pérenniser les équipes de jeunes au haut-niveau régional, résultat du gros travail de formation. Pour l'équipe fanion, atteindre la DIVISION D'HONNEUR dans les 3 à 4 ans qui viennent. Autre objectif : accueillir tous les jeunes et tous les enfants dans notre club, sans exception; car tous doivent y trouver, dans des secteurs divers, les joies saines que nous essayons de leur faire partager.

Et puis, avec l'ensemble des membres du club, il faut s'attacher à créer une véritable identité du club qui soit connu et reconnu dans toutes les sphères. L'adhésion de partenaires économiques de tous niveaux s'avère indispensable et nous allons nous attacher à mener à bien cet objectif.



L'équipe fanion du FCAPM, actuellement 3ème du championnat de DHR

*** ARSAC INFO : COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DU CLUB ?**

*** DANIEL TRUFLANDIER :** Je suis optimiste et je vis le club avec beaucoup de passion que je souhaite faire partager par tous ceux qui sont à nos côtés. Et surtout par tous les enfants qui se joignent à nous. Dans un tel esprit, l'avenir du club est garanti, dans la sérénité et le dynamisme. Mais, cet optimisme et cette passion ne doivent pas faire oublier le quotidien nécessaire à la réalisation de nos actions. Car la vérité du Football, c'est avant tout le terrain, ne l'oublions pas ! Alors, je suis confiant en l'avenir !

propos recueillis par Georges Montminoux..



C'était

Hier

par Georges MONTMINOUX



Le pianiste Hervé N'Kaoua.

EN CE PREMIER DIMANCHE D'OCTOBRE, en l'église St Germain, le premier concert de Musique au Coeur du Médoc obtient un réel succès populaire et artistique. Les symphonistes d'Aquitaine et le jeune et talentueux pianiste, Hervé N'Kaoua, ont ravi un public nombreux et conquis.

LES ARCHERS D'ARSAC organisent, salle de Panchon, leur tournoi annuel en salle qualificatif pour le championnat de France. Les 5 et 6 novembre, de très nombreux concurrents venus des différentes régions françaises, contribuent au succès d'une manifestation sportive toujours bien organisée.

Beaucoup de monde, en ce **11 NOVEMBRE**, pour commémorer, au monument aux morts, l'Armistice de 1918 et le souvenir des morts pour la France. M. Christian Droz, secrétaire de la Section UNC, reçoit en cette occasion, la Croix du Combattant.



Christian Droz avec M. le Maire.

LE PREMIER LOTO DU HAND-BALL, le 11 novembre au soir, salle de Panchon, connaît un franc succès populaire, avec près de 500 participants qui apprécient une organisation réussie et des lots de qualité récompensant les heureux gagnants.

LA BOURSE AUTOMNE-HIVER DE BOURSÉCO qui se déroule à la mi-octobre en la salle des fêtes, voit les efforts des organisatrices récompensés par une complète réussite.

Le 22 octobre, **LA 13ÈME ÉDITION DES FOULÉES DE VIGNERONS**, se déroule de façon fort sympathique, dans une ambiance sportive remarquable qui devrait permettre de redonner un peu plus de tonus à une organisation bien installée dans le calendrier sportif arsacais.

Le 6 novembre, **LE SYNDICAT DE CHASSE FÊTE ST HUBERT**, son Saint Patron. Après la messe sonnée par les Rembuchet d'Hourtin et la bénédiction des chiens sur le parvis de l'église, c'est au domaine de Cordet que se poursuivent les festivités en tous points réussies.

LES MAIRES, ADJOINTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS DU CANTON se retrouvent, ce 17 novembre, en la Mairie d'Arsac pour leur réunion annuelle. La réunion, présidée par Yves Lecaudey, le conseiller général et par le sous-préfet René Partouche, permet à l'assistance d'effectuer une bonne réunion de travail, avec des thèmes de qualité.



Autour du Président Lecaudey, au centre, de g. à d., Mrs DUBO, PARTOUCHE, l'animateur du C.G.T. et Mme COLLET.

Organisé par Arpège et l'A.A.C.C.A., **LE CONCERT DES CHOEURS PIZZICATTI**, dirigé par Annick Moraud, en l'église St Germain, transporte son auditoire au coeur de la Russie de Rachmaninov. Pour le plus grand plaisir d'un public enchanté.



Le Choeur Pizzicatti.

Les **CYCLOS ARSACAIS** tiennent leur assemblée générale, le 27 novembre, salle de Soubeyran. Ils relancent la nouvelle saison et se donnent un nouveau président, Mr Jacky Gouineau.



vue de l'assistance.



On chine en famille.

Alors que **TIC-TAC** présente aux élèves de Scène en Vignes, son premier spectacle pour une judicieuse critique, Bourséco et le C.I.A. réalisent en commun, salle de Panchon, leur bric à brac et cyber-bourse

couronnés de succès.



Enfants et nounous fêtent Noël.



La Présidente Mme Ginestet et son bureau.

Une réunion des riverains et des élus permet de valider **LE SENS OBLIGATOIRE** mis en place, **RUE LAFLEUR**, au cours de l'été dernier.



Un interdit positif!



Le Père Noël des enfants des écoles.

LE R.A.M., LES NOUVEAUX ET LES ENFANTS accueillent le Père Noël, salle de Soubeyran, le vendredi 09 décembre au cours d'une journée récréative. Le lendemain, **MUSIQUE AU COEUR**

DU MÉDOC tient son A.G. annuelle, sous la présidence de Madame Ginestet, en mairie. Le dimanche matin, **L'A.P.E.A. FÊTE NOËL** avec les enfants des écoles primaires, salle de Panchon, avec un spectacle agréable et dynamique et, aussi, le Père Noël qui continue sa tournée pour le bonheur des enfants.



Animation et convivialité.

Les **AMIS DU S.E.S.C.A.S.** se retrouvent, le 11 décembre, au Domaine de Cordet pour leur repas annuel et tracer les grandes lignes des activités de 2006. L'ambiance est des plus chaleureuse.

LA R.P.A. ET SES RÉSIDENTS fêtent Noël et la fin d'année au cours d'un traditionnel repas présidé par M. le Maire. Bonne ambiance et cadeaux tout aussi traditionnels marquent ce moment convivial.



A la R.P.A., le Noël est apprécié.

En fin novembre et début décembre, **UNE OPÉRATION DE PRÉVENTION SUR LA SÉCURITÉ DES DEUX ROUES** (éclairage) est menée avec succès auprès de 55 élèves du collège.



Une opération de préventions utile!



Les bouleaux enguirlandés.

L'hiver arrivé le 21 décembre, se met rapidement au travail : **À GRANDS COUPS DE GIVRE**, il repeint la campagne, lui donnant une beauté immaculée et surprenante. Et avec le froid vif, la peinture tient bien !...

Le 16 décembre, le Maire présente **SES VOEUX AU PERSONNEL**. Une occasion de faire le point sur la situation et les importants projets communaux, dans une atmosphère détendue et agréable.



Un maire convaincant.



Histoire d'Arsac

LA VIE D'AUTREFOIS,

60 ans après, retour sur ce qu'était la vie dans le village avec, malgré la Victoire, ses difficultés et un certain bonheur.

LES TRICOTINES DE CHEZ CLERC !

1946. L'euphorie de la victoire de 1945 est tempérée par les restrictions alimentaires et de la vie courante. Le travail en usine représente, dans le monde rural, une source de revenus appréciables permettant, selon l'expression, de mettre du beurre dans les épinards. Plus d'un demi-siècle après, nous avons rencontré trois dames à l'âge assuré qui ont vécu cette époque. Les deux soeurs et leur cousine, tout juste sorties de l'école primaire, travaillaient à l'usine CLERIOS, une bonneterie d'AVENSAN (1). Pour les trois cousines, "... la voie était tracée : dès que nous avons eu le Certificat d'Études, nous sommes rentrées à l'usine de M. CLERC, appelée la "tricoterie" parce que nous y fabriquions des tricots, des vêtements et sous-vêtements. Nous étions, aux yeux de tous, les "tricotines", précise Janine qui rajoute : "nous travaillions huit heures par jour, y compris le samedi, dans une usine moderne où la musique était présente; un travail varié et pas trop pénible, avec un patron fort compréhensif. C'était juste l'après-guerre, ne l'oublions pas, et être salariée nous donnait une sécurité, ne serait-ce que pour négocier les fausses-cartes d'alimentation nécessaires pour améliorer l'ordinaire ! Chaque jour, nous emportions la gamelle que nous faisons réchauffer le midi au réfectoire mis à notre disposition. C'était une vie active mais appréciée, avec le rire et l'humour toujours présents !" Quant à Micheline, les bons souvenirs de cette période sont marqués par le déplacement journalier fait à bicyclette : "nous étions une douzaine de jeunes filles du même âge et, matin et soir, nous faisons les 11 kilomètres qui séparaient Arsac de l'usine. Et ce, par tous les temps, avec, pour certaines d'entre-nous, des pneus "pleins" où le liège remplaçait la chambre à air des roues du vélo. Vous imaginez le joyeux peloton que nous formions. Heureusement, la circulation était bien moindre que celle

PLUS D'UN
DEMI-SIÈCLE
APRÈS,
NOUS AVONS
RENCONTRÉ
TROIS DAMES



d'aujourd'hui et quand l'une d'entre-nous voyait sa roue rendre l'âme, le vélo restait chez un riverain en garage jusqu'au soir et le porte-bagage d'une copine accueillait l'orpheline. Et quand il neigeait, nous partions à pied pour être présentes à l'heure; parce que le travail guidait notre vie et nous nous faisons un point d'honneur à ne pas être absentes !..." De son côté, Jacqueline souligne la solidarité qui existait à cette époque : "nous sortions des rigueurs de la Guerre et la Libération encore présente nous avait insufflé un élan remarquable, précise-t-elle. Dans notre groupe de jeunes, nous vivions la grande partie de notre vie ensemble, avec les voyages à vélo, le travail, le repas de la mi-journée ainsi que les bals du dimanche passés en commun. Une forme de communauté où la vie de chacune n'avait que peu de secret pour la copine. Dans cette saine solidarité, où chacune soutenait celle qui était en difficulté, la vie était plus facile et nous en ressentions un réel bonheur. Ainsi, les sorties au bal du dimanche étaient programmées en commun, avec la désignation de la mère qui accompagnerait le groupe ... Soudées dans le travail, nous étions aussi dans la vie et cela reste, pour nous, malgré les rationnements et pénuries de certaines denrées, une époque heureuse où les bons moments nous ont permis de vivre une belle jeunesse, sans regrets !" Et dans les yeux des trois cousines, brille cette flamme d'une jeunesse dynamique déjà lointaine, certes, mais qui demeure dans leur cœur et dans leur tête encore bien présente. Pour notre plaisir !

Georges Montminoux.

(1) - cette usine allait devenir, par la suite, l'usine LAMOND (toiles de tentes) et l'entreprise reprise, enfin, par Alain GRESSE avant de devenir inactive aujourd'hui.

Memento Services

Mairie : Tél. 05 56 58 82 23 - Fax 05 56 58 80 22

Ouverture public : Lundi de 15 h à 18 h, Mardi à Vendredi de 9 h à 12 h
et de 15 h à 18 h, Samedi permanence de 9 h à 11 h

Prêtre, Presbytère de Cantenac :	05 57 88 74 72
Culte protestant, Pasteur :	05 56 47 07 51
Salle omnisports Panchon :	05 56 58 85 42
Gardien de la salle :	05 56 58 80 20
Salle de Soubeyran :	05 56 58 88 34
Garderie périscolaire :	05 57 88 86 57
C.L.S.H. / RAM	05 57 88 86 52
Résidence pour Personnes Agées - RPA - " Les Sources du Sescas " :	05 56 58 81 39
La Poste :	05 56 58 82 19
Gendarmerie de Macau :	17 ou 05 57 88 61 40
Pompiers de Macau :	18 ou 05 57 88 42 89
E.D.F. - Pauillac :	05 56 73 17 50
Gaz de Bordeaux :	05 56 79 40 00
Citram :	05 56 11 03 34
Bac " Les 2 Rives " Lamarque :	05 57 42 04 49
SNCF - Gare de Macau :	05 57 88 10 44
Eau :	08 10 48 64 86
Ecole maternelle :	05 57 88 86 51
Ecole élémentaire :	05 57 88 86 50
Collège Panchon :	05 56 58 85 30
Taxi Arsac	05 56 58 88 84

Bibliothèque municipale : 05 57 88 86 56
Ouvertures : Mardi : 16 h - 18 h - Mercredi : 10 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 18 h
Vendredi 16 h - 18 h 30 - Samedi : 10 h - 12h 30

Déchetterie de la C.D.C. " MEDOC ESTUAIRE, route du Pian-Médoc
Ouvertures : Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi : de 8h à 12h / 14h à 18h
Mardi - Jeudi : de 14h à 18h - Dimanche : 8h à 12h

Médecins généralistes	
J.L. ALEONARD :	05 56 58 81 99
J.P. ROUX, E. MICHEL et E. NUYTS :	05 57 88 84 00
Infirmier : J.J. PEYRAUBE :	05 56 58 83 04
: N. SAULE	05 57 88 20 73
Masseur-Kinésithérapeute : Th. POUGNAULT :	05 56 58 81 74
et N.GUILLOT	
Pédicure - Podologue : P. SALINGUE	05 57 87 59 84
Dentistes	
S.C.P. LARREA - LEMOUNEAU :	05 56 58 84 40
Orthophoniste : E. STRUBE :	05 57 88 77 03
Pharmacienne : M.F. LOPEZ :	05 56 58 83 59
Centre anti-poison :	05 56 96 40 80
Aide médicale d'urgence - Centre 15 :	15